

Laïcité en établissement de santé et médico-sociaux

7,16 heure(s)

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions autour du fait religieux, les établissements de santé et médico-sociaux sont confrontés à des problématiques liées à l'application du principe de laïcité au sein de leur enceinte. La loi d'août 2021 consacre l'obligation de formation au principe de laïcité des agents des services publics et cette formation peut concerner tous les salariés œuvrant à une mission de service public.



Public visé

Personnels soignants ou administratifs des secteurs sanitaires ou médico-sociaux d'établissements publics ou ESPIC

Pré-requis

Appartenir au public cible

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de contribuer à la mise en œuvre et au respect du principe de laïcité dans son établissement et de se situer dans le dispositif de signalement et prise en charge de la radicalisation.

Pour arriver à l'objectif opérationnel, l'apprenant devra :

- Comprendre et expliquer les fondamentaux historiques et juridiques relatifs à la laïcité
- Identifier les situations liées aux pratiques professionnelles dans les établissements de Santé
- Comprendre et expliquer les éléments de bases relatifs à la réponse publique en matière de radicalisation

Ce que les apprenants en pensent

"Le format est adapté à une mise au point pratique sur le sujet"
"Recommandé à mes collègues dès mon retour en service "

Profil du ou des formateur(s)

Gilles Laridant, référent laïcité de l'ICL, formateur VRL

Modalités d'évaluation et de suivi

- QCM avant et après la formation en ligne pour évaluer la progression
- Autoévaluation par l'apprenant et le coordinateur de la formation de l'atteinte de l'objectif opérationnel à l'issue de la formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan de la mise en application à 3 mois



Dernière mise à jour le 20/03/2024

Admission

Formation sur demande uniquement (5 à 10 participants). Contactez-nous par mail (voir l'onglet Contact) et indiquez nous votre demande. Nous établirons une convention de formation et conviendrons du choix d'une date convenant aux parties prenantes.

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes pouvant rencontrer des difficultés dans leur apprentissage : troubles de l'attention ou de l'apprentissage, problèmes ou handicaps psychique, cognitif, visuel, de l'audition ou moteur, maladies invalidantes...

Les formateurs sont sensibilisés pour intégrer tous les stagiaires au sein du groupe de formation, dans des conditions optimum d'accueil et d'accompagnement tout au long de la formation. Nous nous efforçons de rendre nos formations accessibles dès leur conception ou lors de leur mise à jour.

En fonction de votre situation, un accompagnement spécifique sera prévu avec vous, en conservant votre anonymat si vous le souhaitez. L'organisme de formation de l'ICL étudie et met en œuvre avec ses formateurs les modalités d'accueil et d'accompagnement pour vous permettre l'accès à nos formations dans les meilleures conditions possibles.

Contactez la référente accessibilité, compensation et handicap de l'organisme de formation au 03 83 59 85 06 ou e.grellier@nancy.unicancer.fr

Vous pouvez également utiliser ce formulaire pour compléter votre demande :

Formulaire à télécharger: [Identification besoins particuliers.xls](#)

Programme

Méthodes affirmatives et actives (partage d'expérience et cas pratiques basés sur des situations réelles)

Votre formation se déroule en 3 étapes :

En ligne : quelles sont vos connaissances préalables sur la laïcité ? QCM de 5 min

A réaliser dans les 15 jours précédant la formation en présentiel.

En présentiel, 7h de formation

08h00 : accueil

08h30 : représentations, approche générale et historique

10h30 : pause

11h00 : éléments de base relatifs à la réponse publique en matière de radicalisation

12h00 : plateaux repas en groupe

13h00 : droits et devoirs des patients et des salariés au regard du principe de laïcité, échanges autour de cas pratiques et de situations vécues

16h00 : synthèse juridique

16h30 : évaluation

En ligne : qu'avez-vous retenu de la formation ? QCM de 5 min